

CHOSSES ET AUTRES

—Depuis l'introduction de l'imprimerie à Québec et à Montréal, il a été publié dans ces deux villes 344 journaux et revues ; dans ce nombre, Québec figure pour 175, et Montréal pour 169.

—Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, M. le grand-vicaire Hanel, le Rév. M. Laflamme, directeur du Séminaire de Québec, et le Rév. M. Paradis, curé de Saint-Anselme, sont partis pour Rome.

—M. Paul Féval a reçu du Souverain Pontife un témoignage bien précieux et bien mérité. C'est un bref écrit par la main même de Léon XIII pour féliciter et encourager l'auteur de l'intéressant ouvrage sur le Mont St-Michel.

—Il y a actuellement deux cents personnes détenues dans les prisons de l'Irlande en vertu de la loi de coercition. Parmi ces détenus se trouvent un membre du parlement, un prêtre, un magistrat, plusieurs conseillers de village et autres officiers.

—Durant le mois de juin, on a exporté du port de Montréal 8,350 bêtes à cornes et 2,973 moutons. Comparée au mois de juin de l'année dernière, l'exportation accuse une diminution de 1,226 bêtes à cornes et 3,301 moutons, mais cela est dû à ce qu'un grand nombre de navires ont pris leurs cargaisons à Québec.

—On mande de Londres que les princesses Louise, Victoria et Maud ont été précipitées sur la voie pendant qu'elles faisaient une promenade en voiture, les chevaux s'étant emportés et ayant fait verser leur carrosse. Les princesses n'ont reçu aucun mal dans cet accident.

—La cloche qui doit servir pour les horloges des édifices du parlement à Québec, porte les inscriptions suivantes :— "Amis du progrès, suivez l'exemple de notre concitoyen Cyrille Duquet : Cherchez chez vous plutôt qu'ailleurs.—Coulée à Québec, le 23 juin 1881, par Antoine Rousseau."

Cette cloche, qui pèse 1,200 livres, est la première de ce poids coulée à Québec.

—Nous apprenons que le presbytère de St-Raphaël, dans le comté de Bellechasse, vient d'être consumé par un désastreux incendie, et que l'église n'a été sauvée que grâce aux efforts des braves paroissiens qui ont fait preuve d'un courage et d'un dévouement plus qu'ordinaires. Les meubles appartenant à M. le curé Paradis ont été en grande partie sauvés. Il y avait sur le presbytère une assurance de \$2,000. Le feu a originé dans la cuisine attenante au presbytère.

—Nous avons raison, dit le Travailleur, de protester contre la fausse assertion que Guiteau, l'assassin du président Garfield, est Canadien-français. Son frère, qui demeure à Boston, publie une lettre dans laquelle il affirme que sa famille a émigré dans les colonies anglaises pendant le règne de Louis XIII, immédiatement après le siège de La Rochelle. La famille Guiteau descend des Huguenots et n'a conservé de français que le nom.

—Voici des moyens infallibles de reconnaître si une farine est de bonne qualité : la bonne farine est blanche, avec un reflet jaunâtre ou jaune paille. Prenez une poignée de farine dans votre main, si la farine est de bonne qualité elle conservera la forme que lui aura donné la pression. Pétrissez-en un peu entre deux doigts, si elle devient douce et gluante, la qualité est défectueuse. Lancez-en une poignée contre une surface unie, sèche et perpendiculaire, si elle tombe en poudre, elle est de mauvaise qualité.

—Les citoyens de St-Eustache ont enfin obtenu l'embranchement qu'ils demandaient depuis si longtemps pour jouir des avantages du chemin de fer du Nord.

M. Globenski doit être content, car il y a bien des années qu'il travaille pour cet embranchement. On peut s'attendre que le village de St-Eustache, si avantageusement situé sur la rivière Ottawa, favorisera

de magnifiques pouvoirs d'eau et possédant des citoyens entreprenants, va devenir un centre d'affaires important. Déjà on parle d'y établir une manufacture de sucre de betteraves, une manufacture de chaussures et une fromagerie.

—Deux ouvriers canadiens-français de West Gardner, E.-U., François Côté et Horace Florent, autrefois d'Arthabaska-ville, ont été victimes d'un grave accident. Ces deux hommes étaient à couvrir une maison en bardeaux, lorsque l'échafaudage qui les retenait céda, et ils furent précipités d'une hauteur considérable sur un tas de pierres, recevant de s blessures terribles. Côté a la tête et les reins très endommagés, et il est presque continuellement privé de connaissance. Florent a le côté et un bras fracassés. On ne croit pas qu'ils en reviennent.

—Voici un tableau qui pourra être utile et que l'on fera bien de conserver pour y avoir recours au besoin :

Le minot de blé	doit peser 60 livres
" blé-d'inde, battu	" 56 "
" seigle	" 56 "
" avoine	" 32 "
" orge	" 46 "
" sarrasin	" 56 "
" pommes de terre	" 60 "
" oignons	" 57 "
" haricots	" 60 "
" son	" 27 "
" graine de trèfle	" 60 "
" graine de mil	" 45 "
" graine de chanvre	" 45 "
" graine de foin	" 10 "

PREUVES DE L'EXISTENCE DE DIEU

La croyance à l'existence de Dieu tient une très grande place dans l'histoire de la pensée humaine. Mais, si grande que soit cette place, il appartient à la philosophie de chercher si elle l'occupe légitimement ; car c'est le propre de la philosophie de ne rien admettre sans contrôle.

Elle pose donc comme une question pour la raison, ce que le sens commun et la foi, l'un instinctivement, l'autre par soumission à la loi religieuse, acceptent comme un fait avéré.

Il n'y a pas lieu de craindre que la philosophie se trouve en désaccord avec le sens commun et avec la foi : sans doute il y a eu quelques ahées parmi les philosophes ; encore n'est-il pas bien sûr que la qualification d'athée soit absolument méritée par tous ceux à qui on l'applique ; mais, en tout cas, ce serait encore l'exception.

Nous ne nous bornerons pas, bien entendu, à cette assertion banale que l'exception confirme la règle, et nous devons chercher à quels titres, par quelles raisons, en un mot sur quelles preuves l'existence de Dieu est et doit rester l'objet d'un véritable dogme philosophique.

Avant d'entrer dans l'examen de ces preuves, il faut dire tout d'abord qu'elles ne sont pas autre chose que des vérités entrevues par toutes les intelligences. La science ne les découvre pas ; mais elle fait en sorte de les préciser et de les éclaircir.

Toutes supposent d'ailleurs, comme élément fondamental, une conception de la raison. Tant vaut cette conception, tant vaut la preuve elle-même.

De là une différence notable entre les preuves de la Théodicée et les démonstrations mathématiques.

Celles-ci reposent sur des principes dont personne (sauf peut-être trois ou quatre sceptiques à outrance) ne conteste la vérité, il est toujours possible de démontrer une conséquence en remontant à son principe, et de forcer la conviction des esprits les plus récalcitrants.

Au lieu qu'en Théodicée, se refuser à la conséquence et se refuser au principe, c'est tout un, la conséquence n'étant que le principe lui-même, sous une forme plus concrète.

Comment faire admettre, alors, la conséquence à qui nie le principe ? par exemple, la nécessité d'une cause première

à celui qui n'admettrait pas la nécessité des causes en général ? C'est là, dira-t-on, une aberration de l'esprit. C'est bien notre avis ; mais cette aberration, on ne peut le nier, est assez fréquente.

Aussi les arguments de la Théodicée sont-ils faits, moins pour ramener et convaincre ceux qui ne croient pas, que pour affirmer et éclairer ceux qui, d'avance, croient implicitement. La philosophie ne saurait, si lon nous, avoir sur ce point de plus hautes prétentions. C'est dans une autre ordre d'idées et de sentiments que peuvent se produire les illuminations soudaines et les conversions complètes.

J. BRISBARRE.

LES ARTISTES ET LES FOUS

Il y a en France, à l'heure actuelle, plus de cent mille fous. Je n'ai pas sous les yeux les dernières statistiques, mais le chiffre réel ne doit guère s'écarter de celui que je donne. En 1869, il était de près de 94,000, et, chaque année depuis, il marquait un accroissement de plus de deux et demi pour cent.

Après les événements funestes de 1870 et de 1871, on a d'ailleurs constaté une augmentation sensible dans le nombre des malheureux atteints dans leur raison. De tout temps il en fut ainsi à la suite des tourments politiques et des commotions sociales. L'histoire nous apprend que la chute de la monarchie, les événements révolutionnaires qui précédèrent et suivirent ce grand événement, la décapitation de Louis XVI et le supplice de Marie-Antoinette, les atrocités sanglantes de la terreur, dérangèrent une foule de cervelles. Nombre d'émigrés perdirent la raison. Les suicides se multiplièrent. En l'année 1789, après les événements de Paris et de Versailles, la réunion des États-généraux et de la Constituante, la prise de la Bastille, le retour forcé du roi à Paris, on en compta jusqu'à 1,200, chiffre effrayant s'il en fut.

Les désastres de 1870 et la Commune s'emparant de la capitale devaient, par les mêmes causes, produire les mêmes effets. L'exaltation des passions les plus violentes, l'ambition, la haine, la terreur, ont sur l'esprit humain le plus funeste contre-coup, et, en le surexcitant outre mesure, l'ébranlent et le détraquent trop souvent.

* *

Cent mille fous en France, c'est effroyable !

C'est un fou par moins de 400 habitants.

Sur ce nombre, les deux cinquièmes sont internés dans les hospices publics, les trois autres cinquièmes restant à la garde de leurs familles.

En dehors des causes politiques et morales, ou de l'hérédité, une des grandes causes de la folie est l'alcoolisme.

Les cas de folie sont trois fois plus nombreux dans les villes qu'à la campagne.

Les professions libérales payent à la folie un tribut proportionnel énorme. On y compte dix fous pour un dans la population agricole.

Sur 100 artistes, un fou ; un sur 120 avocats, un sur 230 professeurs et hommes de lettres ! C'est un contingent énorme qui a permis à quelques écrivains amis du paradoxe de prétendre que le génie confine à la folie.

Ce qui doit être une consolation quand on considère ces chiffres attristants, c'est que la folie n'est pas toujours incurable. Elle est une maladie parfaitement guérissable comme bien d'autres, souvent plus grave même, quant au résultat final.

M. M. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 21 juillet 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 606, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 278.—F. Côté, Québec ; N. P. Sorel ; X. Beaujeu, Berthier ; Un amateur, Terrebonne ; M. Lacasse, Lowell, Mass ; "Mat," Berthier ; Un Trifluvien, Trois-Rivières.

NOUVELLES.

—Le tournoi pour le titre de champion du "Manhattan Chess Club," de New-York est terminé. M. Teed est sorti vainqueur de la lutte.

MATCH CLERC-DE-RIVIERE.—Le résultat connu de ce match est : M. Clerc gagne 4 parties et M. A. De Rivière 3 ; nulle, 1.

BLACKBURNES ZUKERTORT.—Les deux célèbres adversaires sont maintenant aux prises et attirent l'attention du monde des échecs. La première partie s'est terminée par une remise, au 29e coup, à la demande du Dr Zukertort. A cette phase de la lutte, les deux joueurs avaient encore chacun une Tour, un Fou, un Cavalier et sept Pions.

LE JEU DES ÉCHECS EN ORIENT—SON ORIGINE

(Suite.)

Dans le premier récit de Firdousi, c'est probablement le type primitif du jeu des Echecs qui est décrit, dans le second l'échiquier a cent cases, divisées au milieu par un fossé, et le dromadaire est ajouté parmi les pièces ; il est de plus question d'une règle que l'on ne trouve dans aucune des autres transformations du jeu, c'est que le vizir doit toujours rester à côté du roi et que même le pion devenu vizir doit se placer près du roi. Ennn, le récit même ne s'accorde en rien avec les autres données sur l'invention du jeu des Echecs : il est donc évident qu'il ne s'agit ici que d'une des modifications du type original.

Si nous admettons que Firdousi raconte de bonne foi ce fait tel qu'il l'a trouvé dans de vieux ouvrages, nous sommes forcés de supposer qu'il s'est fait l'écho de fables dont les auteurs ne connaissaient pas les anciennes traditions indiennes sur l'origine du jeu, ou bien ce qui est plus probable, qu'il a relaté l'invention d'une des modifications. Dans ce second récit, d'ailleurs, la marche des pièces, sauf pour les déviations indiquées, ne s'écarte pas des règles qui étaient généralement adoptées au moyen âge en Orient et en Europe, comme on le verra plus loin.

Il semble donc établi qu'en Perse, du temps de Firdousi, peut être même du temps de Nouchirvan, sous le règne duquel éia ent recueillis les documents dont s'est servi le poète persan, il existait deux espèces de jeux des échecs, le type primitif et une des modifications ; celle-ci a été bientôt abandonnée et oubliée.

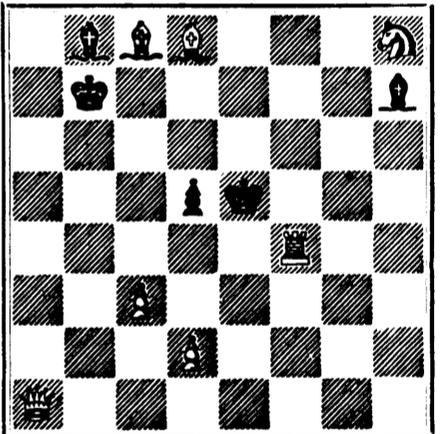
Le rôle d'intermédiaire que les Perses ont joué pour transmettre le jeu des Echecs de l'Inde en Europe, est démontré par les noms persans des pièces, noms qui ont été acceptés par les Arabes et transmis par ces derniers aux peuples européens.

(A suivre.)

PROBLÈME No. 28)

Composé par M. J. HENDERSON, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

SOLUTION.—No. 278.

Blancs. Noirs. 1 D 5e CD 1 Ad libitum. 2 Mat selon le coup des Noirs.

PARTIE CLASSIQUE ET MODÈLE

141e PARTIE

Jouée en Angleterre en 1858 entre MM. Barnes et P. Morphy.

Défense Philidor.

Blancs.	Noirs.
M. BARNES.	M. P. MORPHY.
1 P 4e R	1 P 4e R
2 C 3e FR	2 P 3e D
3 P 4e D	3 P 4e FR (1)
4 PD pr P	4 PF pr P
5 C 5e CR	5 P 4e D
6 P 6e R	6 F 4e FD
7 C 7e FR	7 D 3e TR
8 F 3e R	8 P 5e D
9 F 5e CR	9 D 4e FR
10 C pr T	10 D pr F
11 F 4e FD	11 C 3e FD
12 C 7e FR	12 D pr P CR
13 T 1er FR	13 C 3e FR
14 P 3e FR	14 C 5e CD
15 C 3e TD	15 F pr P (2)
16 F pr F	16 C 6e D, 6eh
17 D pr C (3)	17 P pr D
18 Roquent TD	18 F pr C
19 F 3e CD	19 P 7e D, 6eh
20 R 1er C	20 F 4e FD
21 C 5e R	21 R 1er F
22 C e D	22 T pr R
23 C pr F	23 D pr T

Les Blancs abandonnent.

NOTES.

- (1) M. Morphy pensait que si on joue convenablement les coups suivants, ce coup n'est pas aussi dangereux que le disent quelques amateurs.
- (2) Combinaison très ingénieuse pour préparer l'échec du C à 6e D.
- (3) Seul moyen de retarder sa défaite. Si P pr C, on est mat en deux coups.